

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 16 décembre 2025

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ÉRABLE
MUNICIPALITÉ D'INVERNESS**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité d'Inverness tenue au centre récréatif Robert-Savage le mardi 16 décembre 2025 à 19 h.

Sont présents : M. François Gagné, conseiller au siège no 1
 M. Roger Côté, conseiller au siège no 2
 Mme Magalie Beaudoin, conseillère au siège no 3
 M. Marc Champagne, conseiller siège no 4
 M. Michael Gagné, conseiller au siège no 5
 M. François Duclos, conseiller au siège no 6

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Gervais Pellerin, maire.

Est également présente à la séance Madame Marie-Pier Pelletier, directrice générale et greffière-trésorière.

1- AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil municipal d'Inverness présents, déclarent avoir reçu l'avis de convocation requis pour la tenue d'une séance extraordinaire et consentent à la tenue de la présente séance.

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

- 1- Avis de convocation
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026
- 4- Période de questions
- 5- Adoption du plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028
- 6- Période de questions
- 7- Adoption | Règlement N° 235-2025 ayant pour objet de fixer le taux d'imposition de la taxe foncière et des diverses compensations pour l'année 2026
- 8- Période de questions
- 9- Varia
- 10- Levée de la séance

R-0234-12-2025 Proposé par le conseiller M. François Gagné

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

3- ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026

R-0235-12-2025 Proposé par le conseiller M. Roger Côté

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026 résumées comme suit :

DÉPENSES	Budget 2026
Conseil	66 045.00 \$
Application de la loi	3 000.00 \$

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 16 décembre 2025

DÉPENSES	Budget 2026
Gestion financière et administrative	285 469.00 \$
Évaluation	109 920.00 \$
Frais de fonctionnement	221 367.00 \$
Police	192 455.00 \$
Sécurité incendie	206 913.00 \$
Sécurité civile	9 007.00 \$
Voirie municipale	632 914.00 \$
Enlèvement de la neige	395 346.00 \$
Éclairage des rues	4 500.00 \$
Transport collectif	12 740.00 \$
Soutien chemins privés	20 892.00 \$
Traitements des eaux usées	44 024.00 \$
Matières résiduelles	125 693.00 \$
Protection de l'environnement	15 838.00 \$
Santé et bien-être	6 625.00 \$
Aménagement, urbanisme et zonage	150 195.00 \$
Promotion et développement économique	147 173.00 \$
MRC loisirs culture	29 250.00 \$
Patinoires centre récréatif	20 233.00 \$
Parcs et terrains de jeux	11 900.00 \$
Aménagement paysager, sentiers	9 512.00 \$
Bibliothèque, école et musée	20 400.00 \$
Loisirs, service de garde	179 449.00 \$
Intérêts	80 299.00 \$
Remboursement au fond de roulement	46 641.00 \$
Remboursement capital	252 200.00 \$
Immobilisations	- \$
TOTAL DES DÉPENSES	3 300 000.00 \$

REVENUS	Budget 2026
Taxes	2 413 005.00 \$
Tenant lieu de taxes	8 713.00 \$
Transfert de droit	480 642.00 \$
Transferts ententes partages de frais	57 720.00 \$
Services rendus aux organismes municipaux	171 140.00 \$
Autres services rendus	109 680.00 \$
Imposition de droits	59 100.00 \$
TOTAL REVENUS	3 300 000.00 \$

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 16 décembre 2025

QU'un document explicatif soit distribué gratuitement à chaque adresse civique de la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

4- PÉRIODE DE QUESTIONS

5- ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

R-0236-12-2025 Proposé par le conseiller M. François Gagné

D'adopter le plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 se résumant comme suit :

Projets	2026	2027	2028	Financement
Réfection chemin Gosford Nord 2 km segment 5 (entre le 1418 et la route Townline)	1 450 000 \$			Programme d'aide à la voirie locale et règlement d'emprunt. Conditionnel à l'obtention d'une subvention.
Réfection du chemin Hamilton 1.4 km (entre le pont et McKillop)	1 015 000 \$			Programme d'aide à la voirie locale et règlement d'emprunt. Conditionnel à l'obtention d'une subvention.
Réfection du 8e et 9e rang 1.6 km (entre le pont et la route Kinnears)	1 160 000 \$			Programme d'aide à la voirie locale et règlement d'emprunt. Conditionnel à l'obtention d'une subvention.
Réfection du chemin Hamilton 1.7 km (entre Gosford et le pont) Section conjointe avec St-Pierre-Baptiste	616 250 \$			Programme d'aide à la voirie locale et règlement d'emprunt. Conditionnel à l'obtention d'une subvention.
Accès public au lac Joseph	100 000 \$			Subvention et/ou réserve financière.
Espace piétonnier rue Dublin	250 000 \$			Subvention et/ou réserve financière.
Projet de réfection extérieure du Centre communautaire (Résidence Dublin)	100 000 \$			Subvention et réserve financière.
Développement rue des Fondeurs	250 000 \$			Réserve financière.
Réfection et pavage de la route McKillop Nord 2.5 km		1 812 500 \$		Programme d'aide à la voirie locale et règlement d'emprunt. Conditionnel à l'obtention de la subvention.
Réfection et pavage du 3e Rang sur 1.2 km (entre McKillop Nord et le chemin de la Seigneurie)			870 000 \$	Programme d'aide à la voirie locale et règlement d'emprunt. Conditionnel à l'obtention d'une subvention.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 16 décembre 2025

Acquisition d'un camion			600 000 \$	Fonds de roulement
Conservation PRMHNN	250 000 \$	250 000 \$	250 000 \$	Programme de subvention et réserve financière.

QU'un document explicatif soit distribué gratuitement à chaque adresse civique de la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

6- PÉRIODE DE QUESTIONS

7- ADOPTION | RÈGLEMENT N°235-2025 AYANT POUR OBJET DE FIXER LE TAUX D'IMPOSITION DE LA TAXE FONCIÈRES ET DES DIVERSES COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2026

ATTENDU QUE le Conseil municipal a adopté les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026 ;

ATTENDU QU'afin de se procurer les sommes nécessaires pour réaliser ces prévisions budgétaires, il est requis de décréter par règlement les différentes taxes et tarifications ainsi que leur mode de paiement pour l'année 2026 ;

ATTENDU les dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ., c. F-2.1) permettant d'imposer une tarification pour financer différents biens, services ou activités ;

ATTENDU QU'un avis de motion de la présentation du présent règlement a été donné, à une séance ordinaire de ce Conseil tenue le 9 décembre 2025 ;

CONSIDÉRANT QU'une copie du présent règlement a été transmise aux membres du conseil dans les délais prévus par la loi, soit deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture ;

R-0237-12-2025 Proposé par la conseillère Mme Magalie Beaudoin

D'adopter le règlement N° 235-2025 tel que présenté. Le règlement fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était reproduit au long.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

8- PÉRIODE DE QUESTION

9- VARIA

10- LEVÉE DE LA SÉANCE

R-0238-12-2025 Proposé par le conseiller M. Marc Champagne

QUE la séance soit levée à 19 h 16.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 16 décembre 2025

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

CERTIFICATION DE SIGNATURES

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code municipal.

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je soussignée, Marie-Pier Pelletier, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que la Municipalité d'Inverness dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Marie-Pier Pelletier
Directrice générale et greffière-trésorière